



## Prise en compte des élèves à BEP dans les apprentissages

(Expérimentation terminée)

Lycée général et technologique Jacques Prévert  
30 route DE SAINT-PAUL , 27500 PONT AUDEMER  
Site : <http://0271431j.esidoc.fr/rubrique/view/id/95>

Auteur : Fabrice Pilat

Mél : [fabrice.pilat@ac-rouen.fr](mailto:fabrice.pilat@ac-rouen.fr)

Répondre aux différents besoins des élèves souffrant d'un trouble spécifique du langage et des apprentissages au regard de leurs difficultés rencontrées dans l'accessibilité aux documents.

Différencier les contenus et adapter les supports pédagogiques.

Faire acquérir des stratégies d'apprentissage pour être en situation de réussite (de la 2<sup>nd</sup>e à la terminale) et devenir autonome à l'issue du cycle terminal (examen, enseignement supérieur).

Mots clés : Accompagnement / Compétences / Différenciation / Évaluation / Réseau / Bienveillance.

### Plus-value de l'action

Des élèves en difficulté qui (re)prennent confiance en eux.

### Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

- Les élèves repérés et diagnostiqués présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages. De manière plus large, les adaptations bénéficieront aux élèves les plus « fragiles » en difficulté scolaire.
- Après expérimentation, les adaptations bénéficient aussi à d'autres formes de troubles (troubles du spectre autistique, élèves à haut potentiel ou précoces, difficultés visuelles...)

### A l'origine

- Absence de réponse pédagogique face à un nombre croissant d'élèves diagnostiqués «troubles spécifiques du langage et des apprentissages» ne leur permettant pas de mettre en valeur leurs capacités.
- Situation d'orientation par défaut, de démotivation et d'échec.
- Manque de continuité entre le collège et le lycée pour transmettre les adaptations pédagogiques.

### Objectifs poursuivis

- Repérer les élèves à besoins spécifiques le plus tôt possible.
- Définir clairement les missions et fiches de poste des référents « dys ».
- Diffuser et généraliser la prise en compte pour la réussite de tous les élèves.

### Description

Répondre aux différents besoins des élèves souffrant d'un trouble spécifique du langage et des apprentissages au regard de leurs difficultés rencontrées dans l'accessibilité aux documents :

- Différencier les contenus et adapter les supports pédagogiques.
- Faire acquérir des stratégies d'apprentissage pour être en situation de réussite (de la 2<sup>nd</sup>e à la terminale) et devenir autonome à l'issue du cycle terminal (examen, enseignement supérieur).

### Modalité de mise en oeuvre

Compétences à consolider auprès des élèves :

- Les compétences de compréhension et d'analyse jusque-là limitées du fait des difficultés d'accessibilité au contenu.
- Autonomie dans le travail en fonction des contenus adaptés aux besoins de l'élève.

Démarches mises en oeuvre :

- Information et communication à l'intention des équipes éducatives par :
  - o un stage sur site,
  - o un onglet sur le site web de l'établissement,
  - o la capitalisation de ressources au CDI.
- Adaptation décroissante au fil des ans vers l'objectif des exercices de type bac.
- Utilisation du numérique pour personnaliser les adaptations.
- Nomination de référents « dys » : administratif / pédagogique.
- Fiches navettes inter-cycles et interclasses.

Équipe engagée : L'équipe pédagogique, l'équipe de vie scolaire et l'équipe de direction.

### Trois ressources ou points d'appui

- Le CDI devient un site et un lieu de capitalisation et d'expérimentation :

- Une bibliobox installée : plus de 150 ouvrages libres de droit accessibles et téléchargeables par les élèves. Les oeuvres téléchargées peuvent être adaptées selon les besoins spécifiques des élèves.
- Achat de liseuses au format epub (donc avec adaptation personnalisée possible sur chaque liseuse).
- Partenariat avec la Médiathèque de Pont-Audemer (livres à gros caractères).
- Partenariat avec la bibliothèque sonore d'Évreux (livres audio).
- Une capitalisation avec des livres sur l'inclusion et les troubles exposés, diffusés, banalisés en vue de « dé-stigmatiser ».
- Une capitalisation avec des livrets (livres de droit) imprimés, reliés et disponibles au prêt.
- Ces ouvrages et livrets ainsi que des vidéos font l'objet d'une bibliographie commentée accessible sur le site du CDI.

- Deux « référents dys » (un référent « pédagogique » et un référent « administratif ») sont nommés et indemnisés par une IMP.

- Dans certaines disciplines ou/et dans certaines classes des expérimentations ont lieu :

- En classe de 2nde en histoire-géographie : <http://hist-geo.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique565>
- En classe de 1ère STIDD, pour l'histoire-géographie, les deux classes ont été disposées « en barrette » dans leur emploi du temps avec co-enseignement, utilisation du numérique classe inversée et échafaudages décroissants sur l'année.

- Plusieurs expérimentations ont eu lieu : utilisation du numérique, tablettes et cartes mentales ; évaluations orales privilégiées... Une équipe de réalisation de Canopé Rouen est venue filmer les élèves dans la préparation d'un sujet (l'utilisation de la carte mentale pour prendre en compte les BEP).

### Difficultés rencontrées

- Les dyscalculies posent encore des difficultés pour être appréhendées.
- Certaines adaptations (même simples, en aérant par exemple) posent encore problème : en mathématiques pour les opérations, en comptabilité pour les tableaux ou/et bilans comptables.

### Moyens mobilisés

- Plusieurs enseignants sensibilisés et formés dans le cadre d'une formation académique.
- Des outils numériques et des équipements nomades.
- Des outils ont été acquis : règles-scanner, une bibliox, des liseuses, des tablettes dans plusieurs disciplines.

### Partenariat et contenu du partenariat

- Le médecin scolaire.
- Des professionnels de santé du secteur.
- Les familles.

### Liens éventuels avec la Recherche

- Veille documentaire et informationnelle avec capitalisation d'ouvrages récents.

- Impression et mise à disposition de livrets (libres de droit) portant sur le sujet.

## Evaluation

### Evaluation / indicateurs

#### EFFETS ATTENDUS ET INDICATEURS RETENUS :

- 1- Trouver du sens à l'apprentissage. -&gt; Meilleurs résultats au cours de l'année. Diminution du nombre d'orientation par défaut. Évolution des résultats des élèves en difficulté.
- 2- Être acteur de ses apprentissages. -&gt; Autonomie accrue des élèves souffrant de TSLA. Gain d'autonomie pour les élèves les plus fragiles. Des élèves plus impliqués dans leur scolarité.
- 3- Comprendre et utiliser une évaluation. -&gt; Adaptation décroissante des évaluations dans l'objectif des exercices de type Bac.

### Documents

#### => Adapter son enseignement en histoire-géographie

Des exemples d'adaptation.

URL : <http://hist-geo.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique565>

Type : document

#### => Ressources sur les DYS et les Troubles spécifiques du langage et des apprentissages, et plus généralement sur les élèves

Des ressources sur les DYS et TSLA et plus généralement sur les élèves à BEP sur le site du CDI de l'établissement.

URL : <http://0271431j.esidoc.fr/rubrique/view/id/95>

Type : document

### Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

- Autoévaluation.

### Effets constatés

#### Sur les acquis des élèves :

- Des résultats obtenus supérieurs (à l'oral notamment, mais aussi à l'écrit).
- Des contenus plus conséquents dans les copies.
- Des élèves des séries technologiques mieux pris en compte dans leurs difficultés.
- Des effets indirects : les élèves plus fragiles bénéficient des adaptations si celles-ci sont systématisées ; les méthodes (notamment celle de la consigne complexe = plusieurs idées demandées dans une seule consigne) sont plus rapidement maîtrisées avec la pratique des échafaudages décroissants.
- Des effets induits : Des élèves plus sereins et devenus acteurs de leur scolarité (proposition de cours donnés : les élèves décident ou pas de les recevoir, peuvent les avoir avant pour anticiper, sont entraînés pour mieux gérer leur temps en évaluation, notamment l'utilisation de leur tiers-temps)

.

#### Sur les pratiques des enseignants :

- Des expérimentations plus nombreuses.
- Une montée en compétence notamment en ce qui concerne l'utilisation du numérique.
- Une progression sur l'acquisition des compétences obligatoirement prévue : cela joue sur la progression d'acquisition des contenus.

#### Sur le leadership et les relations professionnelles :

- Des effets induits :
  - des échanges plus nombreux,
  - une interdisciplinarité accrue avec une plus grande harmonisation des pratiques.

#### Sur l'école / l'établissement :

- Des relations plus étroites avec les représentants des parents.
- Des pratiques prises en cours dans le projet d'établissement en cours de révision.

#### Plus généralement, sur l'environnement :

- Des pratiques plus et mieux connues par les professionnels : une orthophoniste indique le lien du CDI sur ses bilans pour aider à accompagner les parents.
- Des approches sont entamées avec plusieurs professionnels.
- Des relations approfondies entre le lycée et les huit collèges du secteur.

- Des relations approfondies entre le lycée général et technologique Prévert et le lycée professionnel Risle-Seine voisin.
- Le projet de l'établissement est élargi au BEF (Bernay-Brionne-Pont-Audemer) avec des référents dys travaillant en réseau.

Plusieurs résultats concrets : capitalisation à partir de l'onglet du CDI du lycée ; sur une plateforme Réséda ; une fiche de poste "référent dys" a été élaborée ; de 8 à 20 établissements représentés de 2016 à 2017 lors du deuxième bilan annuel.